

Gilles Siouffi

Université Paris-Sorbonne

LA NOTION DE SENTIMENT LINGUISTIQUE ET LA PHILOLOGIE AU TOURNANT DES XIX^E ET XX^E SIÈCLES

The notion of „sentiment linguistique” and philology by the turn of XIXth and XXth centuries

ABSTRACT

This paper presents a survey of the notion of *sentiment linguistique* (*Sprachgefühl*, *linguistic feel*) as seen by philologists and linguists of the end of the 19th century, mainly Littré, Paul and Saussure. The notion appears as a conceptual link between the traditional philology and the new „linguistics”. We first discuss the terms, then examine the positions of Littré and Paul, and finally concentrate on Saussure, in whose work the notion receives the most extensive treatment. *Sentiment linguistique* is also presented as having great potential for a renewal of our current views on language, especially related to analogy.

KEYWORDS: sentiment linguistique, *Sprachgefühl*, philologie, linguistique, Littré, Paul, Saussure.

1892 : la date de création de l’Institut de Philologie romane de l’université Jagellone correspond au grand développement de cette discipline en Europe, notamment en Allemagne, et avec une remarquable coïncidence historique autour de ce qui peut apparaître comme un « moment » épistémologique. S’il n’existe pas (encore) d’histoire sociale et institutionnelle de ce mouvement intellectuel à l’instar de ce qui a pu être fait sur la linguistique (Chevalier, Encrevé 2006), la récente histoire des savoirs sur les langues romanes publiée par Georg Kremnitz (2016), qui embrasse une chronologie longue, du Moyen Age à l’époque contemporaine, donne après Bergounioux (1994) des aperçus fouillés (Kremnitz 2016 : 164–209) sur les débats qui ont entouré les travaux de Schleicher et de ceux qu’on a appelés les *Junggrammatiker*. Entre Allemagne, France, Europe centrale..., on retient l’impression d’un grand engouement, qui est avant tout un engouement scientifique, même s’il n’est pas dépourvu d’implications culturelles et politiques (pensons notamment à la rivalité franco-allemande). La philologie romane telle qu’elle s’est construite, de ce point de vue, peut être comprise au moins autant comme l’invention et la systématisation d’une méthode, ou d’un regard sur les langues, que comme la focalisation sur un objet qui serait les langues issues du latin, saisies dans une perspective historique et comparée. Il s’agissait de faire pièce à un certain subjectivisme d’inspiration romantique qui avait pu parfois dériver de manière incontrôlée vers l’interprétation culturelle.

Les années 1880–1900 furent aussi celles d’un renouvellement épistémologique important qualifié parfois de « débuts de la linguistique », avec les noms bien connus de Whitney, Bréal, Saussure... Ces années furent donc à la fois des années de consolidation d’un héritage commun, d’un savoir, mais aussi d’une ouverture vers d’autres perspectives qui amenaient dans le regard porté sur les langues des questionnements touchant au langage en général. Dans cette perspective, la notion de *sentiment linguistique*, qui apparaît chez plusieurs de ceux qui emblématisent ce nouveau courant, tout en étant présente chez certains « philologues » restés attachés à l’ancienne école, est de celles qui opèrent un lien historique. Elle est aussi de celles qui, de notre point de vue, présentent le plus de potentialités de renouvellement, encore qu’elle ait fait l’objet d’une longue et étonnante éclipse au XX^e siècle. L’a-t-on considérée comme « démodée » ? Trop entachée d’une suspicion de subjectivisme ? Si la caractéristique de la grammaire comparée et de la philologie du XIX^e siècle a été de construire des méthodes permettant d’échapper à la vision trop subjective de la langue héritée du romantisme, de rechercher des lois, des explications, par la mise en avant de la notion d’analogie, par exemple (voir Henry 1883), elle n’a pas pu contourner le problème essentiel du sujet parlant et l’a éclairé de lumières pertinentes et sur lesquelles il convient de revenir.

« Le passé et le présent : rencontre des idées » : ainsi s’intitule le colloque organisé pour commémorer l’anniversaire de cet Institut si important dans le paysage scientifique polonais. C’est avec l’idée de revenir à des idées anciennes pour leur donner une nouvelle fécondité que, dans l’espace de ces quelques pages, nous nous proposons d’étudier la manière dont la notion de *sentiment linguistique* a été saisie dans ces années cruciales de carrefour entre une philologie sûre de ses savoirs, mais consciente des difficultés auxquelles expose la formulation de certaines questions, et d’une linguistique émergente qui invente le regard « synchronique » sur la langue. Nous le ferons en nous concentrant sur trois œuvres principales : celles d’Émile Littré, de Hermann Paul et de Ferdinand de Saussure.

PETIT ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES TERMES

Avant d’engager cette investigation historique, commençons par un petit commentaire sur les termes eux-mêmes. Qui dit *sentiment linguistique*, aujourd’hui, n’éveille pas nécessairement des idées très précises. Le terme ne figure pas dans la majorité des index ou dictionnaires de notions relatifs aux sciences du langage. Fait-il partie du métalangage reconnu ? Peut-on identifier une « notion », derrière lui ? Cela reste incertain, tant l’expression demeure actuellement dans une sorte d’« entre-deux », entre saisie terminologique et saisie profane, pour ainsi dire, entre possibilités de réglage et compréhension ordinaire appuyée sur l’usage et l’intuition.

En français d’aujourd’hui, pour autant, le terme *sentiment linguistique* a l’allure d’un terme technique, relevant d’une terminologie spécialisée. Il n’en est pas de même de *sentiment de la langue*, qui paraît plus courant, et qui est de fait relativement attesté dans la littérature, même si, d’après nos recherches, on ne le trouve pas avant quelques occurrences isolées au début du XIX^e siècle, comme chez Chateaubriand. Au XVII^e siècle, le terme *sentiment* avait essentiellement le sens d’« avis », d’« opinion », et on trouve

ce sens souvent mobilisé chez les commentateurs. L'Académie produisit en 1636, par exemple, de célèbres *Sentiments de l'Académie sur la tragi-comédie du Cid*. Ainsi, au moyen du terme *sentiment*, ceux qu'on a appelés les « remarqueurs » (voir Caron, éd. 2004), d'après ceux qui suivirent le type de commentaire sur la langue introduit dans les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas (1647), mirent en avant leurs avis, leurs perceptions de ce qui était à l'œuvre dans les questions de langue, en marge du discours technique tenu par les grammairiens (voir Siouffi 2014). A partir du XVIII^e siècle, l'usage du terme se popularise. Son application à des objets divers s'inscrit dans le sillage de ce qu'on pourrait appeler une « subjectivation » du rapport à l'environnement (*sentiment de la nature*), qui accorde une légitimité à ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui le « ressenti », et qui a une forte coloration esthétique. Les romantiques s'emparent de la notion de *sentiment* et l'élargissent, pour en faire le lieu d'une saisie qui n'est plus seulement intellectuelle. C'est ainsi qu'on trouve l'expression *sentiment de la parole* chez Nodier (1834 : 257). Le dictionnaire de Littré recense les expressions *sentiment de la musique*, *sentiment des Beaux-Arts*, etc., sans toutefois mentionner le *sentiment de la langue*, mais, comme nous le verrons, l'expression est fréquente dans l'*Histoire de la langue française* du même Littré.

En allemand, on observe au même moment une mode similaire pour les termes en –*gefühl*. En développant la notion de *Formgefühl*, le philosophe Friedrich Theodor Vischer (1807–1887) fonde l'histoire de l'art en science à partir d'un empirisme esthétique en réalisant ce qu'on pourrait appeler une « objectivation du subjectif ». La notion de *Lebensgefühl*, « empathie », se popularise au même moment. Il n'est donc pas étonnant que le terme *Sprachgefühl* soit apparu, comme chez Schleicher en 1860, chez qui on trouve une théorie de la perte de sentiment linguistique qui rappelle Littré (voir Jacob 1973 : 118). Le terme se maintient et entre dans une certaine tradition, et on peut signaler son utilisation importante chez Wackernagel (1926). A la différence du français, il a continué à susciter des réflexions, comme en témoigne cette définition donnée dans les années 1980 : « Als Sprachgefühl bezeichnet man das intuitive, unreflektierte und unbewusste Erkennen dessen, was als sprachlich richtig und angemessen empfunden wird » (Gauger, Oesterreicher, 1982), et qu'on pourrait traduire par : « Par sentiment linguistique, on décrit la connaissance intuitive, non réfléchi et inconsciente de ce qui est correct du point de la langue, et ressenti comme adapté ». La réflexion sur le *Sprachgefühl* est bien plus développée dans le contexte germanophone que celle sur le sentiment linguistique dans le contexte francophone, et on relèvera que le terme allemand a été mobilisé tel quel, comme emprunt, dans le contexte anglophone.

En anglais, précisément, on trouve les termes *linguistic feel* ou *individual feeling* appliqué au langage, mais assez épisodiquement. Clairement donc, la réflexion s'est d'abord terminologisée en allemand et en français – et l'a relativement peu fait en anglais, même si les vues de certains penseurs comme Whitney peuvent être rapprochées de ce courant de pensée.

LA NOTION DE SENTIMENT LINGUISTIQUE À L'ÂGE DES PHILOGUES

Nous allons à présent nous pencher un peu plus sur l'utilisation qui est faite de la notion de sentiment linguistique chez quelques auteurs typiques de cette fin de siècle, en commençant par Émile Littré, et en prolongeant côté allemand par Hermann Paul avant de consacrer une petite étude plus fouillée à Saussure.

Ce qui est paru d'Émile Littré sous le titre *Histoire de la langue française* est en réalité un recueil d'articles parus dans le *Journal des savants*, la *Revue des deux mondes* et le *Journal des débats*, avec une introduction originale. La première édition est de 1862, et l'ouvrage sera vite réédité, avec un supplément de „glanures” (autres études).

Dans ces études, le terme *sentiment* revient souvent associé à des compléments déterminatifs, comme dans *sentiment des déclinaisons*, *sentiment du changement des voyelles* (Littré 1869, 1 : 121), *sentiment des raisons*, *sentiment de l'emploi correct*, *sentiment des mots et de leurs rapports*, etc. Ce qui intéresse fondamentalement Littré, c'est le passage du latin aux langues romanes, et l'altération du système grammatical. C'est ici qu'il mobilise la notion de sentiment linguistique, entendue essentiellement comme rapport du locuteur au système grammatical, aux constructions, et à l'analogie :

Quand on suit depuis la plus haute antiquité les langues indo-germaniques auxquelles nous appartenons, on les voit constamment tendre à changer leur système grammatical. A chaque mutation le sentiment de la syntaxe se perd davantage, les affinités analogiques se rompent, et l'on peut répondre que, de ce côté, plus une langue est ancienne, moins elle offre de ces irrégularités et moins elle est barbare (Littré 1869, 1 : 311).

On passera sur le terme *barbare*, qui est assez typique d'une époque où on se représentait encore volontiers la marche des langues comme guidée vers un « progrès ». Ce qui est intéressant, ici, c'est que Littré semble désigner par *sentiment* une manière de fidélité des locuteurs au système grammatical d'origine. C'est au sentiment, pour Littré, qu'on doit une certaine cohérence linguistique des langues. Ce sentiment, d'ailleurs, est susceptible de se perdre, ce qui montre que le regard de Littré sur ces mécanismes n'est pas sans comporter une dimension de jugement. Ainsi, lorsqu'il applique la notion à des mécanismes phonétiques, n'hésite-t-il pas à évaluer normativement ces mécanismes, et en relier l'origine, d'ailleurs, à des causes externes :

Ce n'est qu'au XV^e siècle que l'on s'est mis à joindre les pronoms possessifs masculins avec des noms féminins commençant par une voyelle ou par une h. muette, singulier solécisme dû à ce que, le sentiment de la langue s'étant affaibli durant les longues calamités de ces temps, l'oreille, moins subtile, ne se contenta plus à aussi peu de frais qu'auparavant (Littré 1869, 2 : 83).

Le sentiment de la langue a à voir avec l'« oreille », une notion souvent mobilisée aux siècles précédents, à côté de celles d'usage et d'analogie (voir Leclercq et Steuckardt, 2017). Ailleurs, il oppose clairement les *besoins* (le « besoin de clarté ») et le *sentiment* (source de la compréhension) pour expliquer la « désuétude des formes significatives » :

Dans une langue à cas, et pendant l'époque où le peuple qui la parle a le sentiment de sa grammaire, le besoin de la clarté oblige à observer exactement les conditions que les désinences

expriment. Mais dans une langue dont les déclinaisons se défont et à l'époque de la transition où le sentiment d'une telle grammaire se perd de plus en plus, le besoin de la clarté, bien loin de reconstituer les cas, et de remonter vers des formes qu'on abandonne, conduit incessamment à la désuétude des formes significatives (Littré 1869, 2 : 439).

Ce que Littré entend par « sentiment de la langue », est donc visiblement ancré dans un rapport à l'habitude (on pense à la *consuetudo* des grammairiens latins), mais aboutit à ce qu'on pourrait appeler une règle informulée. Le sentiment de la langue entendu dans ce sens, c'est-à-dire assez normativement, est aussi une indication de la manière dont une langue, pour ainsi dire, « devrait être ». S'il est une compréhension profonde de la logique qui sous-tend les règles, il joue en faveur des règles, contre les *besoins*, facteurs de perturbation.

Légèrement plus tard, Hermann Paul (1846–1921) est considéré comme un précurseur de certaines idées de Saussure (voir thèse de Koerner 1973, et Koerner 2008). Ses *Prinzipien der Sprachgeschichte* ont été très influents en leur temps, mais ils sont peu connus en France, du fait du manque d'une traduction. Une traduction française a été disponible un temps sur internet (voir Bibliographie), mais elle ne semble plus accessible pour le moment. C'est à elle que nous faisons référence, ainsi qu'au texte allemand.

Le problème central auquel choisissent de s'affronter quasiment tous les penseurs de l'époque est celui du causalisme. D'où, chez certains, la recherche constante d'une psychologie. Paul s'inscrit dans ce contexte d'effervescence sur la psychologie et sur les termes de la psychologie. Aujourd'hui, on peut penser que cette recherche des causes a faussé les discussions, et qu'il s'agit d'un faux problème.

L'idée de Paul est que chaque création linguistique est le fait d'un individu (1880 : 17), et que l'objet réel de la recherche linguistique est la totalité des manifestations de l'activité de langage chez tous les individus dans leurs interactions réciproques (1880 : 24). L'objet véritable de son questionnement est donc l'articulation entre l'individuel et le collectif, comme il l'explique dans le passage suivant, qui formule aussi une distinction entre deux stades d'évolution :

Toutes les déviations du sens occasionnel examinées ci-dessus portent en germe de véritables changements de sens. Dès qu'elles se répètent avec une certaine régularité, ce qui n'était qu'individuel et momentané devient peu à peu général et usuel. La frontière est mouvante entre ce qui relève du sens purement occasionnel et ce qui est inscrit dans le sens usuel d'un mot. Du point de vue de l'individu, le passage vers le sens usuel est entamé lorsque, dans l'emploi ou la compréhension du mot, le souvenir d'une précédente occurrence joue un rôle ; le terme de l'évolution est atteint lorsque ce souvenir entre seul en compte, lorsque l'emploi du mot et sa compréhension ont lieu sans qu'il soit nécessaire de repasser par l'ancien sens usuel (Paul, *Prinzipien*, VII, par. 61, trad. A. Michaud).

Le sentiment linguistique est donc la première étape, non scientifique, du changement. Mais sur quelle description du sentiment linguistique s'appuyer ? De quel locuteur ? Paul relève tout d'abord le rôle des enfants dans l'émergence de nouveaux usages, ce qu'il appelle la « conscience naïve de l'enfant ». Puis il reconnaît que le linguiste n'a ensuite guère le choix que de constituer son propre sentiment linguistique en méthode, en restant prudent. Pour lui, le problème fondamental du *Sprachgefühl* est qu'on n'a accès qu'au sien propre, ce qui, si on se cantonne à la sphère individuelle, crée malgré tout un biais.

LA RÉVOLUTION SAUSSURIENNE AUTREMENT

Mais c'est sans doute chez Saussure que la théorisation du sentiment linguistique est la plus développée et la plus riche d'implications.

De fait, le « sentiment linguistique » n'a pas fait, jusqu'à une date récente, partie des concepts directement reliés à l'héritage saussurien. Si le terme *sentiment* ne figure pas dans l'index qui accompagne la première publication du *Cours* par Bally et Sechehaye en 1916, le terme y apparaît pourtant à plusieurs reprises, notamment en association avec des concepts clés. On trouve par exemple le syntagme *sentiment de l'arbitraire du signe* (Saussure 1967 : 105) ou *sentiment de l'identité* (Saussure 1967 : 151). Les éditeurs des *Ecrits* parus en 2002 ont ménagé en revanche une entrée qui compte 10 attestations.

Saussure utilise également fréquemment les expressions *sentiment de la langue*, *sentiment du sujet parlant*, *sentiment des sujets parlants* (voir Courbon 2012). Cette dernière expression est présente dans les *Ecrits* (2002 : 185), de même que *sentiment de la langue* (2002 : 184, 193, 195). À côté de ces syntagmes, on trouve également chez Saussure celui de *conscience linguistique* (1967 : 136), *conscience des sujets linguistiques* (1967 : 117, 128, 189, 190, 256 ; 2002 : 187). Les notes du *Cours* de l'édition Engler font également apparaître beaucoup d'occurrences liées aux éléments formants (préfixes, etc.), à la perception d'unités, ou à la différence d'analyse d'une forme entre sentiment « latin » et sentiment « français ».

Enfin, dans les appendices du *Cours*, on trouve une réflexion connue sur l'opposition entre ce que Saussure appelle *analyse subjective* et *analyse objective* (1967 : 251–259). Le sentiment linguistique est ainsi assimilé à une *analyse* : « L'analyse des unités de la langue, faite à tous les instants par les sujets parlants, peut être appelée analyse subjective » (1967 : 251). Cette analyse subjective est loin d'être inintéressante ou anecdotique pour le linguiste : « Le grammairien est souvent tenté de voir des erreurs dans les analyses spontanées de la langue : en fait l'analyse subjective n'est pas plus « fausse » que la fausse analogie », écrit Saussure (*ibid.*), ce qui permet aussi d'en faire un pionnier de ce qu'on appelle aujourd'hui la « linguistique profane » (*folk linguistics*, ou *Laienlinguistik*). Pour lui, l'analogie n'est qu'un aspect du phénomène plus général de l'interprétation. Là où les grammairiens classiques la ramenaient à des lois, il en élargit le champ en tant qu'elle « suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant des faits similaires dans la sphère de la parole » (1967 : 226), ce qui ouvre tout un nouveau champ d'investigations.

Ce qui caractérise Saussure, en effet, c'est qu'il a une grande confiance dans les capacités du locuteur : « Il n'y a pas de commune mesure entre l'analyse des individus parlants et celle de l'historien, bien que tous deux usent du même procédé : la confrontation des séries qui présentent un même élément. Elles se justifient l'une et l'autre, et chacune conserve sa valeur propre ; mais en dernier ressort celle des sujets importe seule, car elle est fondée directement sur les faits de langue » (1967 : 251). On peut dire qu'il y a donc chez lui un primat de l'analyse interne sur l'observation externe. Citons cette autre proposition forte : « Rappelons que tout ce qui est dans le sentiment des sujets parlants est phénomène réel » (2002 : 185). Ce sont de semblables phrases qui ont pu faire dire que c'est dans la notion de « sentiment de la langue » qu'on peut trouver la « clé » qui permet de comprendre le passage, chez Saussure, de l'idée de langue au système sémiologique.

CONCLUSION

Pour conclure, rappelons la position du problème. La philologie des années 1890 se caractérisait par le fait qu'on raisonnait sur de petits faits et qu'on cherchait à en tirer des conclusions. De là toutefois des difficultés à généraliser. La romanistique en tant que méthode se trouvait dès lors attirée dans deux directions : celle de la modération du détail par la masse, et celle de la recherche des *explications* et des *causes*. Si l'on s'en tient à cette vision, il est explicable que bien des linguistes du XX^e siècle aient eu l'impression d'un dépassement décisif à partir de Saussure.

Toutefois, la notion de sentiment linguistique est de celles qui permettent de sortir de cette vision de la langue trop détachée de l'énonciateur. Elle fait partie d'un « bagage » notionnel commun à la philologie et à la linguistique émergente. Mais on doit remarquer que son opérativité pour la recherche contemporaine semble avoir été sous-estimée. Ses implications sont tout d'abord importantes pour ce que Saussure appelle la « synchronie ». C'est en effet le sentiment linguistique qui définit la synchronie, fondamentalement, et aussi l'opposition à la visée normative. Mais elles le sont peut-être plus encore pour la « diachronie », à côté de l'intérêt ancien qu'ont pu éveiller les considérations sur l'étymologie populaire (voir Reichler-Béguelin 1995). Comme nous l'avons vu avec Littré et Paul, en effet, c'est surtout les faits de « désuétude », de changement, qui font affleurer dans le discours les références à un possible « sentiment de la langue ». C'est ce que nous avons suggéré dans le collectif réuni (Siouffi, éd. 2012) autour d'un certain nombre de notions comme l'analogie, la réanalyse, l'intuition, qui motivent aujourd'hui d'importants travaux, et peuvent être reliées au sentiment linguistique tel que l'ont préconçu philologues et linguistes du temps de la création de l'Institut de Cracovie. Le sentiment linguistique : une idée qui a 125 ans, et même plus, mais qui ne nous a visiblement pas encore tout dit !

BIBLIOGRAPHIE :

- BERGOUNIOUX Gabriel, 1994, *Aux origines de la linguistique française*, Paris : Pocket, coll. Agora.
- BRÉAL Michel, 1897, *Essai de sémantique*, Paris : Hachette.
- CARON Philippe (éd.), 2004, *Les Remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- CHEVALIER Jean Claude, ENCREVÉ Pierre, 2006, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva. Essai de dramaturgie épistémologique*, Lyon : ENS Éd., coll. Langages.
- COURBON Bruno, 2012, Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX^e siècle, *Diachroniques*, n°2 : *Sentiment de la langue et diachronie*, Paris : PUPS, 27–58.
- GAUGER Hans-Martin, OESTERREICHER Wolf, 1982, *Sprachgefühl und Sprachsinn. Preisschrift der Deutschen Akademie für Sprache und Dichtung*, (in :) *Sprachgefühl. Vier Antworten*, Wolf OESTERREICHER et al. (Hrsg.), Heidelberg: L. Schneider, 9–90.
- HENRY Victor, 1883, *Etude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque*, Paris : Maisonneuve.
- JACOB André, 1973, *Genèse de la pensée linguistique*, Paris : A. Colin.

- KOERNER, E.F.K., 1973, *Ferdinand de Saussure : Origin and Development og his linguistic thought in westerne studies on language*, Braunschweig : F. Vieweg.
- KOERNER, E.F.K., 2008, Hermann Paul and general linguistic theory, *Language Sciences* 30, 102–132.
- KREMnitz Georg, 2016, *Geschichte der romanischen Sprachwissenschaft*, Wien: Praesens.
- LECLERCQ Odile, STEUCKARDT Agnès, dir., à paraître, *Le jugement de l'oreille*, Paris: Champion.
- LITTRÉ Émile, [1862] 1869^s, *Histoire de la langue française*, Paris : Didier, 2 vol.
- NODIER Charles, 1834, *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Paris : Eugène Renduel.
- PAUL Hermann, 1880, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen: Niemeyer.
- PAUL Hermann, 1998, *Principes de l'histoire des langues*, trad. par Alexis Michaud, ms. diffusé sur internet : <http://ed268.univparis3.fr/lpp/pages/EQUIPE/michaud/ressources/> (actuellement indisponible).
- [REICHLER-]BÉGUELIN Marie-José, 1990, *Conscience du sujet parlant et savoir du linguiste*, (in :) *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Festschrift für Rudolf Engler*, Ricarda Liver, Iwar Werlen, Peter Wunderli (Hrsg.), Tübingen : Gunter Narr Verlag, 208–220.
- REICHLER-BEGUELIN Marie-José, 1995, *Saussure et l'étymologie populaire*, (in :) *Saussure aujourd'hui*, Claudine Normand, Michel Arrivé (éds), Actes du Colloque de Cerisy (12–19.8.1992), Numéro spécial de *LINX*, Université Paris X-Nanterre, 121–138.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1967 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot [texte édité par Charles Bally et Albert Sechehaye, 1916].
- SAUSSURE Ferdinand de, *Écrits de linguistique générale*, 2002, Paris : Gallimard [textes établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler avec la collaboration d'Antoinette Weil].
- SIOUFFI Gilles, 2012, Présentation, *Diachroniques*, n°2 : *Sentiment de la langue et diachronie*, Paris : PUPS, 7–26.
- SIOUFFI Gilles, 2014, *Sentiment de la langue et histoire de la langue : quelques propositions*, (in :) *L'Histoire du français, Etat des lieux et perspectives*, sous la dir. de W. Ayres-Bennett et Thomas Rainsford, Paris : Garnier, 111–126.
- WACKERNAGEL Jakob, 1926, *Vorlesungen über Syntax*, Basel.
- WHITNEY William Dwight, 2010, *La vie du langage*, fac-similé de l'éd. originale de 1875, Paris : L'Harmattan.